INVESTIR AU CAMEROUN

Mars 2014 - N° 24

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Mobilisation autour de la filière café

MTN Cameroon prêt à investir 600 milliards FCFA

CIMAF met fin au monopole de Lafarge sur le marché du ciment

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co

L'étoile du Cameroun

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Riz, café et festivités

En ce mois de mars baptisé « le mois du riz » (p. 22), nous avons choisi de consacrer un dossier spécial à la filière café (pp. 14 à 19).

Vous ne voyez peut-être pas le lien, mais il y en a un certain : la volonté affichée de l'Etat de diversifier et de relancer son agriculture.

Le café, lequel a longtemps imposé le label made in Cameroon comme une référence qualitative sur le marché international, boit la tasse depuis plus de deux décennies. Face au ralentissement de la cerise rouge qui fit naguère la prospérité des villes agricoles comme Bafoussam, Bafang, Loum, Nkongsamba, Kekem, etc. l'Etat a décidé d'agir et de réhabiliter le café du Cameroun, avec le soutien des partenaires multilatéraux. Cette filière marque depuis peu son retour avec un atout séduction : la 2ème édition du festival international Festicoffee, prévue en mai 2014 dans quatre villes camerounaises.

Au-delà du café qui vivra bientôt son comeback, l'implémentation de l'agriculture de seconde génération, avec le soutien de l'Etat dans un secteur qui, hier encore, n'attirait plus grand monde, connaît aujourd'hui une véritable révolution. Le renouvellement des générations observé dans un secteur qui ne dépendait dans le passé que du paysan opère sa mue à grande vitesse. Ce qui a pour effet de favoriser l'explosion de la diversité agricole observée ces derniers temps : riz, cacao, manioc, soja, palmier à huile… Les espaces qui hier étaient en friche deviennent de véritables mines d'or pour l'agriculture, à l'instar de la péninsule de Bakassi, qui vient de connaître un aménagement de plus de 500 hectares pour l'implantation de palmeraies.

La prospérité économique, sociale et agricole d'un pays repose surtout, aussi, sur sa capacité à fédérer les énergies. Le Cinquantenaire de la Réunification, célébré le mois dernier à Buea, est là pour rappeler que la force du Cameroun repose sur son unité, sur la paix, sur sa capacité à transcender sa diversité culturelle et linguistique, et à voguer au-delà des clivages politiques. La manifestation dynamique du Cinquantenaire de la Réunification est la traduction de cette énergie positive dont le Cameroun possède le secret, celui de transformer ses différences, ses atouts, sa richesse, ses ressources humaines en une véritable force de développement, et celui de savoir rester un havre de paix favorable aux investissements étrangers.

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
6, rue du Léman
1201 Genève - Suisse
Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU,
Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO,
Brice R. MBODIAM, Dominique FLAUX.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL
Régie publicitaire
Mediamania Sarl, Genève
Benjamin FLAUX
Tél +41 78 699 13 72
benjamin.flaux@mediamania.pro

Au Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne
Distribution Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou 00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu

AU SOMMAIRE

06 • Casting

08 • Selon Paul Biya, « *le peuple camerounais a déjoué tous les pronostics pessimistes* »

10 • Transaction AES-Actis : le Cameroun veut préserver tous les emplois et garantir la qualité de service

12 • Cameroun-Centrafrique : plus de 55 milliards de transactions commerciales en péril

14 • Cameroun : opération de sauvetage pour le café

15 • La filière caféière camerounaise boit la tasse

16 • L'UE et le CICC injecteront 16 milliards FCFA pour relancer la filière

17 • 3600 hectares de caféiers à planter et à réhabiliter en six ans

17 • Festicoffee, le festival international du café, aura lieu du 29 au 31 mai 2014

18 • Omer Gatien Malédy : « *La filière café camerounaise est actuellement l'objet de toutes les attentions* »

20 • La Chine, l'Inde et la Corée détiennent un portefeuille de 1200 milliards FCFA au Cameroun

20 • Le Cameroun veut créer un Fonds d'appui aux entreprises innovantes

20 • Le chef de l'Etat camerounais annonce la création de 250 000 emplois en 2014

21 • Le Cameroun accorde une attention particulière à ses investisseurs suisses

21 • Le Cameroun évalue à 2500 milliards FCFA le prix de l'adaptation de son économie aux APE

22 • Mars est déclaré « mois du riz » au Cameroun pour promouvoir la consommation locale

22 • La Semry acquerra deux unités pour transformer 20 tonnes de riz paddy par heure

23 • En 2013, le Cameroun n'a pas filé du très bon coton sur le marché chinois

23 • Les exportations du cacao camerounais vers la Chine en hausse de 113% en 2013

23 • 500 hectares déjà aménagés pour les palmeraies de PAMOL dans la péninsule de Bakassi

24 • La première bourse des matières premières agricoles de l'Afrique francophone en gestation au Cameroun

25 • Le Gabonais Ogar intéressé par le rachat de 35% du capital de Chanas Assurances

25 • 84 établissements de microfinance « illégaux » sommés de cesser leurs activités

26 • Protais Ayangma : trop de « *comportements déviants* » dans le secteur des assurances au Cameroun

27 • MTN Cameroon prêt à investir 600 milliards FCFA, si…

28 • Le Cameroun prépare la mise en place de points d'échange Internet

28 • L'ART met en garde les opérateurs de téléphonie qui limitent les transferts de crédits entre consommateurs

29 • La compétition est relancée pour la concession du terminal à conteneurs du port de Kribi

29 • CHEC s'adjuge le marché du dragage du port de Douala pour 18,7 milliards FCFA

29 • Kribi promet « *le meilleur chenal sur toute la côte ouest-africaine* »

30 • Socaver enfin raccordée pour fonctionner au gaz thermique de GDC

30 • Le Cameroun a produit plus de 24 millions de barils de pétrole en 2013

30 • Le Chinois CWE a achevé l'étude d'impact environnemental du barrage de la Mentchum

31 • L'Etat camerounais transfert trois centrales thermiques de 40 MW à AES Sonel

31 • La centrale hydroélectrique de Natchigal sera opérationnelle en 2019

32 • IMIC achèvera les études de faisabilité du gisement de fer de Nkout au 3ème trimestre 2014

32 • La hausse de la production pétrolière en 2014 n'impactera pas les recettes de l'Etat camerounais

33 • Le patronat camerounais sollicite 10 hectares de terrains en Côte d'Ivoire pour y installer des entreprises

33 • Le Marocain CIMAF met fin au monopole de Lafarge sur le marché du ciment au Cameroun

34 • Elung Paul Ché désigné au poste de PCA de la Banque Camerounaise des PME

CASTING

Dr TAÏGA

Selon le ministre camerounais des Pêches, Dr Taïga, le Cameroun ambitionne de produire environ 100 000 tonnes de poisson par an grâce au développement de l'aquaculture. C'est l'objectif visé par les centres de production intensive, dont le gouvernement camerounais a récemment lancé la construction dans plusieurs régions du pays. La première unité de ce type vient d'être inaugurée à Méyomessala, dans la région du Sud, et va produire environ 17 tonnes de poisson grâce à la construction d'étangs modernes et à l'encadrement de jeunes aquaculteurs. En effet, sur les 176 000 tonnes de poisson produites au Cameroun chaque année, selon les chiffres officiels, seulement 1000 tonnes proviennent de l'aquaculture, c'est-à-dire 0,1% de la production nationale. Dans le même temps, le Cameroun dépense près de 100 milliards de francs CFA chaque année pour combler au moyen des importations son déficit de production estimé à 230 000 tonnes.

ESSIMI MENYÉ

C'est par le biais d'un tour en tracteur dans une plantation de Lélem, localité située près de Mélong, sur les terres volcaniques très fertiles du département du Moungo, dans la région du Littoral, que le ministre camerounais de l'Agriculture Essimi Menyé a procédé au lancement de la campagne agricole 2014, placée sous le signe de l'augmentation de la production. Pour ce faire, le ministre Essimi a plaidé pour une meilleure structuration des producteurs, qui devrait passer, selon lui, par la création de coopératives.
Comme pour montrer l'intérêt que les agriculteurs ont à intégrer les coopératives, ce membre du gouvernement a remis aux responsables d'une coopérative locale un lot constitué de tracteurs, de motos et d'intrants agricoles. Le lancement de la campagne agricole 2014 a aussi été l'occasion pour le gouvernement d'annoncer la création prochaine de centres d'excellence du café, du cacao et du palmier à huile dans certains bassins de production du pays.

MODESTE MOPA

Selon le directeur général des Impôts (DGI) du Ministère des finances, Modeste Mopa Fatoing, le taux de pression fiscale au Cameroun « est faible », puisqu'il se situe actuellement à 13%. Aussi, au sortir de la dernière conférence des services centraux et extérieurs des responsables de ce département ministériel, la DGI a-t-elle recommandé un relèvement de ce taux de pression fiscale à 18% « *à moyen terme* », soit une augmentation de 5% par rapport à son niveau actuel.

Cette posture de la DGI est à l'opposé du point de vue des opérateurs économiques camerounais, qui se plaignent sans cesse de la pression, voire du harcèlement fiscal dont ils sont victimes. Ces derniers recommandent, pour leur part, un élargissement de l'assiette fiscale du pays, les recettes au Cameroun étant jusqu'ici mobilisées auprès d'une infime partie des opérateurs économiques, tandis que l'immense majorité est dans le maquis.

MICHEL WORMSER

Michel Wormser, le vice-président de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), organisation membre du groupe de la Banque mondiale, a récemment présenté aux autorités camerounaises les différents produits de son institution. « *Avec les responsables camerounais, notamment le ministre de l'Economie, nous avons discuté de la manière dont le Cameroun pourrait bénéficier de notre garantie, notamment dans le domaine de l'énergie électrique. Mais surtout, il était question de discuter avec eux de nos différents produits, et de voir comment cela pouvait contribuer à soutenir le projet d'émergence du pays* », a déclaré M.Wormser.

La MIGA, qui célébrait son 25ème anniversaire en 2013, a émis, depuis sa création, près de 30 milliards de dollars de garanties (assurance contre les risques politiques) à l'appui de plus de 700 projets d'investissement dans une centaine de pays en développement. Son portefeuille actuel dépasse les 10 milliards de dollars.

BASILE ATANGANA KOUNA

Le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, a procédé le 27 janvier 2014 à la mise en service de la station de traitement et de production d'eau de la Mefou, qui approvisionnera la capitale camerounaise de 50 000 m^3 d'eau potable supplémentaires par jour. L'approvisionnement total de la ville de Yaoundé sera ainsi porté à 150 000 m^3 par jour, sur une demande officielle estimée à 300 000 m3.

Dans un premier temps, la station de la Mefou n'a produit que 25 000 m^3 d'eau par jour. Il a fallu attendre le mois de février 2014 pour que cette unité de traitement atteigne ses capacités réelles de production, qui sont de 50 000 m^3. D'un coût global de 72 milliards de francs CFA, cette infrastructure a été conjointement financée par l'Agence française de développement (AFD), la Banque européenne d'investissement (BEI) et le gouvernement camerounais.

THIERRY TÉNÉ

L'Institut RSE Afrique, que dirige le Camerounais Thierry Téné, vient de publier une enquête sur la perception et la pratique de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au sein des entreprises camerounaises. Ce sondage a été réalisé avec le concours de l'Association des gestionnaires des ressources humaines du Cameroun et du Syndicat des industriels du Cameroun (Syndustricam).

Selon les résultats de ce sondage réalisé sur un échantillon de 16 entreprises revendiquant un chiffre d'affaires cumulé de 710 milliards de francs CFA et plus de 20 000 employés, « *les gestionnaires des ressources humaines* (des entreprises sondées, ndlr) *ne sont pas suffisamment imprégnés de la notion de responsabilité sociétale des entreprises* ». Plus grave, révèle le sondage de l'Institut RSE Afrique, « *73% des sociétés sondées ne disposent pas d'un service développement durable ou RSE* », tandis que 57% d'entre elles n'ont aucune idée de l'existence de la norme ISO 26 000 régissant cette pratique.

Selon Paul Biya, « *le peuple camerounais a déjoué tous les pronostics pessimistes* »

Extrait du discours du chef de l'Etat camerounais à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la Réunification le 20 février 2014 à Buéa, chef-lieu de l'une des deux régions anglophones du pays.

(…) Le 1er octobre 1961 est un jour historique. Un jour de grand bonheur pour tous les Camerounais. Après 42 ans d'incertitudes et de vicissitudes, des frères, longtemps séparés, qui n'ont jamais cessé de se rechercher, se trouvent enfin réunis… et réunis pour toujours.
Le 1er octobre 1961, jour de la renaissance du grand Cameroun, est un jour de gloire immense pour notre pays.

Mes chers compatriotes,
Mesdames et Messieurs,

Qu'avons-nous fait durant ces cinquante dernières années ? Nous nous sommes attelés à construire peu à peu dans l'unité cette nation camerounaise tant désirée. Mais il faut se souvenir qu'au lendemain de notre indépendance et de notre réunification, des oiseaux de mauvais augure prédisaient notre échec. Certains allaient jusqu'à dire que le Cameroun sombrerait dans le chaos.
Et de fait, durant les cinquante premières années, nous n'avons pas eu la vie facile. A une douloureuse guerre civile a succédé une sévère crise économique. Tout au long de ces épreuves, le peuple camerounais a fait montre d'un courage exceptionnel et a déjoué tous les pronostics pessimistes. Il a travaillé pour construire patiemment, dans l'unité et la paix, cette nation camerounaise dont nous sommes si fiers. Il s'est efforcé de rattraper les retards et de réparer les injustices accumulées pendant la colonisation.
S'il va de soi que nous avons un devoir de mémoire, nous avons aussi une obligation de vérité. Le devoir de mémoire ne saurait avoir de valeur ni exister, sans l'obligation de vérité.
Construire la nation camerounaise, c'était permettre à chacun de recevoir une éducation assurant l'égalité des chances. Au moment de l'indépendance et de la réunification, c'est-à-dire après soixante-dix ans d'occupation étrangère, 3% des Camerounais étaient scolarisés ; il n'y avait pas une seule université.
Aujourd'hui, notre taux de scolarisation, selon l'Unicef, est de 90%. Nous avons construit 15 123 écoles primaires, 2413 collèges et lycées. Et aujourd'hui, nous avons bâti huit universités d'Etat réparties à travers le territoire national.
Construire la nation camerounaise, c'était donner à tous l'accès aux services de santé. Au moment de l'indépendance et de la réunification, on comptait au total 555 formations sanitaires. A ce jour, nous disposons de 2260 formations sanitaires publiques dont quatre hôpitaux généraux, trois hôpitaux centraux, quatorze hôpitaux régionaux, 164 hôpitaux de district, 155 centres médicaux d'arrondissement et 1920 centres de santé intégrés. Je note en passant que l'espérance de vie, qui était de 40 ans en 1960, est passée à 52 ans actuellement.
Construire la nation camerounaise, c'était désenclaver le pays et l'ouvrir vers l'extérieur. A l'indépendance et à la réunification, notre réseau routier comportait 621 km de voies bitumées. Aujourd'hui, le peuple camerounais dispose de 250 000 km de routes dont près de 5200 km bitumés, de 21 aéroports dont quatre internationaux, d'un port fluvial et de trois ports maritimes. Le port de Douala est le plus important de la Cemac.

Construire la nation camerounaise, c'était créer des richesses et de l'emploi. L'Etat camerounais est le plus important employeur de notre pays. Il a favorisé le développement d'un secteur privé dynamique. Des hommes et des femmes de talent ont créé des centaines d'entreprises, générant des emplois et produisant de la richesse. Le niveau de vie de nos concitoyens s'en est trouvé sensiblement amélioré.
Construire la nation camerounaise, c'était aussi industrialiser le pays.
Nous sommes passés à la deuxième phase de notre industrialisation. Avec le développement de notre capacité énergétique en cours, nous allons pouvoir transformer nos matières premières d'origine agricole, minière, et à partir de nos gisements d'hydrocarbures jeter les bases d'une industrie chimique. Parallèlement, nous continuerons à développer notre industrie de l'aluminium et à utiliser le gaz comme source d'énergie pour nos usines.
Nous avons prouvé ainsi que nous sommes capables de sortir de l'économie de traite où nous avons été longtemps confinés.
Construire la nation camerounaise, c'était également créer un véritable Etat souverain. Nous avons fait d'un État embryonnaire un véritable État démocratique, avec des institutions modernes qui fonctionnent, une Assemblée, un Sénat, un Conseil constitutionnel bientôt en place. Nous avons mis en place une justice et une administration sur toute l'étendue du territoire et bâti des forces de sécurité fortes, capables de se déployer pour garantir notre intégrité territoriale.

Mes chers compatriotes,
Mesdames et Messieurs,

Notre unité nationale a été à la base de cette exceptionnelle réussite. Elle est l'ossature autour de laquelle s'articulent les organes de notre société. Elle se confond avec l'existence même de notre peuple. J'en appelle donc à tous nos concitoyens, tout particulièrement à nos jeunes, à veiller jalousement sur elle, pour que jamais elle ne s'altère.
Je leur demande d'éviter le piège tendu par certaines forces centrifuges régionales, tribales ou religieuses qui peuvent compromettre la cohésion nationale.

Chers compatriotes,
Mesdames et Messieurs,

Lorsque nous parlons d'unité nationale, nous ne négligeons pas pour autant notre pluralisme linguistique et culturel. Notre diversité fait partie de notre identité. C'est elle qui permet au Cameroun de s'adapter plus facilement aux changements induits par la mondialisation, en particulier grâce au bilinguisme.

Ladies and Gentlemen,

Three years ago, we launched the jubilee period with celebrations marking the fiftieth anniversary of our Independence. With the celebration of the fiftieth anniversary of Reunification here in Buea where it took place, we will be closing this cycle which has helped us to revisit our history.
We have every reason to be proud of our Reunification and the best way of being worthy of it is to spare no effort to preserve our national unity.
Long live Independence!
Long live Reunification!
Long live Cameroon!

Transaction AES-Actis : le Cameroun veut préserver tous les emplois et garantir la qualité de service

Le gouvernement camerounais multiplie les actions pour que la mutation des actionnaires qui interviendra dans le secteur de l'électricité n'ait pas d'incidences négatives.

Après avoir officiellement donné son quitus à la cession de 100% des actifs de l'Américain AES Corp au fonds d'investissement britannique Actis dans le secteur de l'électricité au Cameroun en décembre 2013, le gouvernement camerounais a engagé des tractations avec le nouveau repreneur de la concession du service public de l'électricité. Ceci afin que, apprend-on de sources autorisées, la transition « *se passe en douce* ». C'est ainsi qu'une délégation d'Actis a été reçue le 24 janvier 2014 à Yaoundé par le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna. Ce membre du gouvernement a saisi cette opportunité pour indiquer au nouveau repreneur d'AES Sonel, KPDC et DPDC les attentes du gouvernement camerounais après le départ du groupe américain AES Corp. Il s'agit principalement, souffle une source proche du dossier, de la préservation de tous les emplois, de l'amélioration de la qualité de service, de l'extension du réseau pour accroître le niveau d'accès des populations camerounaises à l'électricité, de la poursuite de la relecture du contrat de concession…

Quelques jours seulement après cette entrevue entre le gouvernement camerounais et les responsables d'Actis, une délégation camerounaise, constituée de responsables des Ministères de l'énergie, des finances et de l'économie, a séjourné à Kampala, la capitale ougandaise. Selon nos sources, cette délégation s'est rendue en Ouganda pour toucher du doigt les réalités de la performance du fonds d'investissement britannique Actis dans le secteur de l'électricité. En effet, Actis contrôle la société ougandaise d'électricité UMEME.

En mars 2013, l'AFP estimait à 9000 MW la capacité d'électricité installée contrôlée par Actis dans le monde, pour un total de près de 2 millions de clients directs.

S'IMPRÉGNER DE L'EXPÉRIENCE OUGANDAISE

C'est la raison pour laquelle la délégation camerounaise, au cours de son séjour à Kampala, a visité les installations d'UMEME, et s'est longuement entretenue avec les responsables de cette entreprise, de même qu'avec les autorités ougandaises, afin « *de discuter de l'expérience d'Actis dans ce pays et des meilleures pratiques en matière de*

Une délégation d'Actis a été reçue le 24 janvier 2014 à Yaoundé par le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna.

distribution de l'électricité », a indiqué à l'agence Ecofin une source interne à AES Sonel. Parallèlement à ces tractations en cours entre les autorités camerounaises et Actis visant à assurer une transition réussie dans le secteur de l'électricité dans le pays, notre source affirme que « *les différentes parties prenantes attendent la non-objection des bailleurs de fonds pour boucler le* "closing" *de la transaction* », qui devrait intervenir incessamment.

C'est le 7 novembre 2013 que le groupe américain AES Corp et le fonds d'investissement britannique Actis avaient annoncé être tombés d'accord pour la cession de 100% des actifs d'AES dans ses filiales camerounaises que sont AES-Sonel, Kribi Power Development Corporation (KPDC) et Dibamba Power Development Corporation (DPDC), pour un montant de 220 millions de dollars, soit environ 110 milliards de francs CFA. Mais selon le contrat de concession du service public de l'électricité signé en 2001 entre l'Etat du Cameroun et le groupe AES, toute cession des actifs par AES devait obligatoirement être entérinée par le gouvernement camerounais par le biais d'un avis de non-objection. En clair, le contrat de concession donne la possibilité à l'Etat du Cameroun de s'opposer à la transaction entre AES et Actis et, dans ce cas, de racheter lui-même les actifs à céder ou de les faire acheter par une autre entreprise de son choix.

SIX MOIS DE SUSPENS ET DE SUPPUTATIONS

La partie camerounaise, qui avait contractuellement un délai de 90 jours pour se prononcer sur cette transaction qui lui a été officiellement notifiée le 26 juillet 2013, a dû attendre presque six mois pour donner son quitus. Au moment où certaines informations faisaient déjà état d'une probable opposition à la transaction AES-Actis au profit d'Electricité de France (EDF), qui aurait, pendant l'attente du quitus du gouvernement camerounais, lorgné sur les actifs d'AES au Cameroun. Alors que les supputations enflaient autour de cette cession des actifs d'AES, le fonds d'investissement Actis avait annoncé, le 9 décembre 2013, avoir clôturé son troisième fonds destiné aux investissements dans le secteur de l'énergie, Actis Energy 3, après avoir levé la somme de 1,15 milliard $ (environ 575 milliards FCFA), excédant de 50% le montant recherché. Une partie de ce fonds devait servir à financer l'acquisition des parts d'AES Corporation au Cameroun, une fois le quitus du gouvernement obtenu.

La notification, en décembre 2013, de l'accord du gouvernement de laisser AES céder ses actifs dans ses trois filiales camerounaises n'a, pour l'instant, eu aucun effet sur la mobilisation des employés de ces entreprises, surtout chez AES Sonel, le leader du secteur de l'électricité au Cameroun. Selon des sources contactées au sein de cette filiale d'AES, « *chacun vaque tranquillement à ses occupations* ». Du côté des syndicalistes du secteur de l'électricité, qui s'étaient mobilisés au lendemain de l'annonce de la cession des actifs d'AES à Actis, c'est également le calme plat. Pourtant, en novembre 2013, ils revendiquaient la rétrocession aux employés des 5% du capital d'AES Sonel leur revenant, avant la conclusion de la transaction entre AES et Actis. Si jamais cette requête est satisfaite, ce sont finalement 51, et non 56% du capital d'AES Sonel qui seront cédés à Actis au terme du closing de la transaction.

Une délégation camerounaise s'est rendue en Ouganda pour toucher du doigt les réalités de la performance du fonds d'investissement britannique Actis dans le secteur de l'électricité.

Au mois de mars 2013, l'Agence France Presse (AFP) estimait à 9000 MW la capacité d'électricité installée contrôlée par Actis dans le monde, pour un total de près de 2 millions de clients directs. L'arrivée de ce fonds d'investissement dans le secteur de l'électricité au Cameroun portera cette capacité à 10 000 MW, puisqu'AES Corp dispose actuellement d'une capacité installée de 1000 MW dans le pays.

Brice R. Mbodiam

Cameroun-Centrafrique : plus de 55 milliards de transactions commerciales en péril

Une insécurité qui a également poussé la filiale centrafricaine de la société camerounaise Tradex à tourner au ralenti, à défaut de fermer provisoirement boutique.

Depuis que la situation sécuritaire s'est dégradée à Bangui, les transactions commerciales entre la RCA et le Cameroun tournent au ralenti. Les villes frontalières et les entreprises camerounaises payent un énorme tribut.

450 camions. C'est le nombre de gros porteurs, transportant des marchandises sur le corridor Douala (Cameroun)-Bangui (République Centrafricaine), garés depuis plus de deux mois à cause de l'insécurité qui est montée d'un cran dans ce pays voisin du Cameroun. Du fait de cette inactivité, révèle El Hadj Oumarou, le responsable du Bureau de gestion du fret terrestre (BGFT), les pertes enregistrées par ces transporteurs, qui font le pied de grue soit à Douala, soit à la frontière Cameroun-Centrafrique à Garoua Boulaï, sont estimées à environ 4 milliards de francs CFA chaque mois. Malgré l'ouverture récente d'un corridor sécurisé par l'armée camerounaise à partir de la ville de Garoua-Boulaï, à l'effet de réapprovisionner la Centrafrique à nouveau sous un régime de transition après la démission de Michel Djotodia de la Séléka, ces pertes s'accumulent au fil des jours. Elles accentuent surtout le manque à gagner des transporteurs, aussi bien camerounais que centrafricains, qui exercent le long du corridor Douala-Bangui.

En effet, depuis le déclenchement de la crise centrafricaine en mars 2013, le commerce est paralysé entre ce pays et le Cameroun, mettant ainsi en péril les 55 milliards de francs CFA de marchandises qui circulent chaque année entre les deux pays, selon les statistiques de la douane camerounaise. De fait, avec l'arrivée de la rébellion Séléka au pouvoir à Bangui, les frontières Cameroun-RCA dans la région de l'Est ont régulièrement été fermées. Ce fut par exemple le cas à partir du 14 août 2013, à la suite d'un mot d'ordre de grève lancé par les transporteurs centrafricains victimes d'exactions de la rébellion Séléka alors au pouvoir à Bangui. Par solidarité avec leurs collègues, les transporteurs camerounais avaient également garé leurs camions, paralysant ainsi l'activité tout le long du corridor Douala-Bangui.

FERMETURE DES FRONTIÈRES À RÉPÉTITION

Le transport sur ce corridor ne reprendra qu'à partir du 3 septembre 2013. Une reprise des activités consécutive à une réunion de crise qui s'est tenue le 2 septembre 2013 dans les locaux de la sous-préfecture de Garoua-Boulaï, ville camerounaise frontalière avec la RCA dans la région de l'Est. Cette rencontre, se souvient-on, avait débouché sur des résolutions telles que l'escorte et le convoyage des véhicules en

Si les compatriotes qui animaient tant bien que mal l'économie centrafricaine sont désormais à l'abri des balles des irréductibles de la Séléka et des anti-balaka, ils sont venus gonfler la population des Camerounais au chômage.

territoire centrafricain, afin d'éviter les actes de racket perpétrés par des rebelles de la Séléka. Mais à peine le ciel des échanges commerciaux entre les deux pays s'éclaircissait-il à la faveur des Accords de Garoua-Boulaï que le Cameroun décidait de la fermeture de la frontière dans la localité de Toktoyo. C'était au lendemain de l'assassinat de l'officier de police camerounais Ndallé Ngando, alors chef du poste frontière dans cette localité. Le crime avait été commis par des rebelles de la Séléka.

Au-delà de toutes les incidences économiques de la crise centrafricaine sur le Cameroun, il y a le risque d'implosion sociale que font peser sur le pays les réfugiés centrafricains cantonnés dans la région de l'Est-Cameroun.

Malgré la réouverture de cette frontière, apprend-on de sources contactées sur place, les activités sont au ralenti depuis cette période. Elles le sont davantage depuis la montée récente de l'insécurité en RCA, qui a conduit à la démission de Michel Djotodia. Une insécurité qui a également poussé la filiale centrafricaine de la société camerounaise Tradex à tourner au ralenti, à défaut de fermer provisoirement boutique.

LA SOCIÉTÉ TRADEX FRAPPÉE DE PLEIN FOUET

En effet, après les échanges commerciaux entre la République Centrafricaine et le Cameroun, plus grosse victime de la situation sécuritaire précaire à Bangui, Tradex, filiale de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), est certainement l'entité camerounaise la plus à la peine à cause de la crise centrafricaine. Après des actes de vandalisme perpétrés sur son réseau de vingt stations-service en Centrafrique dès le déclenchement de la crise politique qui avait conduit à l'arrivée au pouvoir de la Séléka à Bangui en mars 2013, Tradex avait rouvert ses stations-service au mois d'août 2013. L'annonce de cette reprise des activités en RCA avait été faite par l'entreprise au mois d'octobre 2013 au cours de l'inauguration d'une nouvelle station-service à Yaoundé. Mais l'euphorie n'a été que de courte durée.

Plus euphoriques encore ont été les Camerounais sortis de l'enfer centrafricain grâce à un pont aérien mis en place par les autorités camerounaises. En effet, depuis décembre 2013, ce sont plus de 6000 Camerounais qui ont été rapatriés de Bangui par la Cameroon Airlines Corporation (Camair Co), la compagnie aérienne nationale camerounaise, sur instruction du chef de l'Etat camerounais.

PEUR SUR LA PAIX SOCIALE

Au demeurant, si ces compatriotes qui animaient tant bien que mal l'économie centrafricaine sont désormais à l'abri des balles des irréductibles de la Séléka et des anti-balaka, ils sont venus gonfler la population des Camerounais au chômage (environ 5% au sens du BIT), ou encore victimes de sous-emplois (70% selon le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi). Car leur insertion professionnelle n'échappera pas aux dures réalités du monde de l'emploi au Cameroun. Mais, au-delà de toutes les incidences économiques de la crise centrafricaine sur le Cameroun, il y a le risque d'implosion sociale que font peser sur le pays les réfugiés centrafricains cantonnés dans la région de l'Est-Cameroun. Très exigeants, ces quelque 3000 réfugiés de tout bord agglutinés aux frontières du Cameroun ont récemment séquestré des responsables locaux du HCR. Des autorités camerounaises, ils exigent plus que de l'hospitalité, et n'hésitent pas à se rendre coupables d'actes répréhensibles. Ce qui rend très difficile la cohabitation avec les populations camerounaises des zones concernées.

BRM

Cameroun : opération de sauvetage pour le café

Dans son plan de relance de la filière café conçu au début des années 2000, le Ministère camerounais de l'agriculture envisageait de porter la production caféière du pays de 40 000 tonnes à 125 000 tonnes à l'horizon 2015. Rendu en 2014, avec une production qui a dégringolé de 56% pour ne se situer qu'à 16 142 tonnes l'année dernière, ce doux rêve des pouvoirs publics et des caféiculteurs camerounais sera forcément difficile à réaliser.

La faute, apprend-on, aux aléas d'un climat de plus en plus impitoyable pour la cerise colorée, mais surtout à la conjoncture internationale autour des prix du café, qui décourage les producteurs ayant déjà résisté à la désaffection généralisée pour cette culture au Cameroun à la suite de la libéralisation des filières des produits de rente à la fin des années 90. Mais malgré la descente aux enfers de la filière café camerounaise, qui va crescendo depuis au moins quatre ans, les autorités publiques, les regroupements professionnels et leurs partenaires financiers ne se découragent point.

La raison de ce qu'il convient d'appeler témérité est simple : bien que la production caféière soit sur la pente descendante depuis des années, ce produit demeure une importante source de revenus pour l'économie camerounaise, avec une contribution au PIB agricole officiellement estimée à 6%. Par ailleurs, la caféiculture au Cameroun fait vivre pas moins de 400 000 producteurs, qui ont planté près de 140 000 hectares de caféiers, selon les chiffres de l'Office national du cacao et du café (ONCC).

Bref, la mobilisation observée autour de la filière café ces jours-ci au Cameroun, au lendemain de la publication des chiffres noirs de la dernière campagne, ne tient pas que de la logique qui veut qu'on soit au chevet du malade. Elle est étroitement en rapport avec la survie de centaines de milliers de Camerounais et de leurs familles.

BRM

La filière caféière camerounaise boit la tasse

La production a chuté de 56,78% en 2013. En matière de transformation, la tendance est baissière aussi bien du côté de l'arabica que du robusta.

Les producteurs camerounais n'ont récolté que 16 142 tonnes de café de toutes les variétés lors de la dernière campagne, contre 38 127 tonnes un an plus tôt.

La production caféière camerounaise, selon les statistiques officielles révélées par l'Office national du cacao et du café (ONCC), a chuté de 56,78% au cours de la campagne 2012-2013. En effet, a-t-on appris lors de la cérémonie de lancement de la campagne 2013-2014, organisée le 24 janvier 2014 à Mélong, dans la région du Littoral, les producteurs camerounais n'ont récolté que 16 142 tonnes de café de toutes les variétés lors de la dernière campagne, contre 38 127 tonnes un an plus tôt. Selon les mêmes sources, cette baisse de la production de café l'année dernière a épousé la même courbe que celle des exportations, de la transformation et du prix d'achat aux producteurs. En effet, renseigne l'ONCC, alors que les exportations du café robusta, variété qui représente 95% de la production camerounaise, se situaient à 34 072 tonnes au cours de la campagne 2011-2012, elles n'ont culminé qu'à 14 724 tonnes l'année dernière. Tandis que les exportations de l'arabica, elles, ont augmenté de 5,5%, passant de 2392 à 2523 tonnes, en hausse de 131 tonnes.

En matière de transformation, la tendance est baissière aussi bien du côté de l'arabica que du robusta. L'ONCC annonce en effet la transformation locale de 186 tonnes de robusta en 2012-2013, contre 200 tonnes au cours de la campagne précédente, soit une baisse de 14 tonnes. La transformation de l'arabica, quant à elle, est passée de 220 tonnes en 2011-2012 à 208 tonnes au cours de la dernière campagne, soit une baisse de 12 tonnes. Dans le même temps, alors que le prix moyen du kilogramme de l'arabica se situait officiellement à 2043 FCFA (3,11 euros) en 2011-2012, il a maigri de 638 francs CFA au cours de la dernière campagne, puisque l'ONCC l'estimait à seulement 1405 francs CFA (environ 2,14 euros). En ce qui concerne le robusta, l'ONCC révèle également que « *le prix a eu une tendance baissière tout au long de la* (dernière, ndlr) *campagne* ».

ITALIE ET ALLEMAGNE : DEUX CLIENTS DE TAILLE

Les plus grosses cargaisons des cafés robusta et arabica produites au Cameroun au cours de la dernière campagne ont été exportées vers l'Italie et l'Allemagne respectivement. En ce qui concerne le robusta, 31,6% de la production nationale ont été exportés vers l'Italie, soit 4662 tonnes. L'ONCC fait cependant remarquer que la Belgique importe de moins en moins le robusta camerounais, dont les cargaisons exportées vers ce pays de l'UE sont passées de 5697 tonnes à 630 tonnes en quatre ans. Pour ce qui est du café arabica du Cameroun, c'est l'Allemagne qui dicte la loi. Selon l'ONCC, ce géant de l'Union européenne a importé, à lui tout seul, plus de la moitié de la production, soit 57,2%. L'Afrique du Sud et l'Algérie, les deux pays africains du contingent des importateurs de l'arabica en provenance du Cameroun, ne s'adjugent que 2,1% de la production, soit 54 tonnes.

L'UE et le CICC injecteront 16 milliards FCFA pour relancer la filière

L'interprofession annonce un plan de sauvetage de 900 millions FCFA sur six ans, auxquels il faut ajouter 15 milliards en provenance de l'Union européenne au titre du 11ème FED.

A l'origine de cette dégringolade de la filière, les experts invoquent non seulement les incidences du changement climatique, mais aussi le vieillissement des plantations et des planteurs, et surtout le désintérêt de plus en plus marqué des producteurs découragés par des prix peu rémunérateurs.

Selon le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, l'Agence des cafés robusta d'Afrique et de Madagascar (Acram) vient d'être éligible à un financement sous la forme « *de subventions non remboursables* » de l'Union européenne au titre du 11ème FED. Ce financement est d'un montant total de 19,6 milliards de francs CFA (30 millions d'euros). Membre de l'Acram et présenté comme la principale cheville ouvrière des négociations avec l'UE pour le financement de la relance de la production du café robusta en Afrique et à Madagascar, le Cameroun, à lui tout seul, bénéficiera de 80% de cette enveloppe globale, soit environ 15 milliards de francs CFA, apprend-on. Dans le même temps, pendant six ans à compter de cette année 2014, le Conseil interprofessionnel du cacao et du café du Cameroun (CICC) encouragera la production du café dans le pays grâce à des appuis multiformes aux producteurs d'un montant total de 150 millions de francs CFA par an, soit 900 millions de francs CFA à la fin du plan de sauvetage annoncé lors du lancement de la nouvelle campagne caféière. Cette opération vise à sortir de l'agonie une filière qui a vu sa production maigrir de plus de 56% en un an. En effet, entre les campagnes 2011-2012 et 2012-2013, la production caféière nationale est passée de 38 000 tonnes à 16 000 tonnes, reléguant désormais le Cameroun au rang de 22ème producteur mondial, selon l'Office national du cacao et du café (ONCC).

Les grandes coopératives de producteurs de café disséminées dans les grandes zones de production sont également accusées de capter d'importants financements qui ne sont pas réinvestis dans la production, mais dépensés dans le fonctionnement quotidien de ces structures qualifiées de budgétivores.

DES COOPÉRATIVES BUDGÉTIVORES

A l'origine de cette dégringolade de la filière café, les experts invoquent non seulement les incidences du changement climatique, mais aussi le vieillissement des plantations et des planteurs, et surtout le désintérêt de plus en plus marqué des producteurs découragés par des prix peu rémunérateurs. Mais certaines sources au sein de la filière incriminent la marginalisation du café par rapport au cacao en termes d'appuis et de subventions diverses. Les grandes coopératives de producteurs de café disséminées dans les grandes zones de production (Littoral, Ouest, Centre, Sud et Est) sont également accusées par certains experts de capter d'importants financements qui ne sont pas réinvestis dans la production, mais dépensés dans le fonctionnement quotidien de ces structures qualifiées de budgétivores.

D'autres sources mettent le déclin actuel de la filière caféière camerounaise sur le compte de la mauvaise coordination des appuis et autres subventions. En effet, explique un cadre du Ministère du commerce, « *vous avez des appuis sous forme d'engrais, d'autre sous la forme de semences, de matériel agricole, de pesticides, etc. Mais personne ne s'assure que celui qui a reçu les engrais est le même qui a reçu les plants, que les pesticides ont également été mis à sa disposition et vice versa. C'est la raison pour laquelle nous devons nous acheminer vers des appuis sous la forme de packages. C'est ce qui se passe partout ailleurs.* »

Brice R. Mbodiam

3600 hectares de caféiers à planter et à réhabiliter en six ans

Le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) a procédé, le 29 janvier 2014 à Nguélémendouka, dans la région de l'Est-Cameroun, au lancement de la première phase du Programme d'urgence de relance ciblée de la caféiculture (PURC café) par la formation de 120 producteurs de café à la mise en place d'une pépinière. Le PURC café, grâce à un investissement annuel représentant chaque fois 10% du budget du CICC, apprend-on, va permettre de créer et de réhabiliter dans les bassins de production du café au Cameroun environ 3600 hectares de caféiers au bout de six ans.

Concrètement, renseigne-t-on au CICC, le PURC café consiste en la réduction considérable des financements dont ont généralement besoin les producteurs de café à travers la remise gratuite de « *tous les intrants nécessaires à la création des plantations, depuis la constitution de la pépinière jusqu'aux traitements post-récolte* ». Bref, souligne Omer Gatien Malédy, le secrétaire exécutif du CICC, « *on va tout donner aux producteurs, sauf la main d'œuvre et la terre* ». Ce programme, qui vise l'augmentation substantielle de la production, met également un accent sur la qualité de la production. C'est la raison pour laquelle un « guide sectoriel d'autocontrôle » a été élaboré et sera implémenté dès la fin du premier semestre 2014.

La première phase de ce programme d'urgence durera trois ans, et ne concerne que trois bassins de production du pays. Il s'agit principalement des départements du Haut-Nyong, dans la région de l'Est, du Moungo, dans la région du Littoral, et du Noun, dans la région de l'Ouest. Au cours des trois prochaines années, 1800 hectares de caféiers seront créés dans ces bassins de production, à raison de 600 hectares par bassin.

Festicoffee, le festival international du café, aura lieu du 29 au 31 mai 2014

La 2ème édition du Festival international du café camerounais, dénommée Festicoffee 2014, aura lieu du 29 au 31 mai prochains dans quatre principales villes du pays. Il s'agit de Yaoundé, la capitale, puis d'Akonolinga, de Belo et de Santchou, trois bassins de production du café au Cameroun.

Selon le programme des activités, ces trois bassins de production abriteront les débats des opérateurs de la filière café, tandis que la capitale camerounaise sera le théâtre d'une foire-exposition, d'un colloque de chercheurs sur le café robusta, d'un forum sur la production et d'une soirée de gala au cours de laquelle des awards seront décernés aux meilleurs opérateurs de la filière café. Mais le lancement de Festicoffee 2014 se fera le 29 mai par une grande journée nationale de dégustation du café camerounais, qui se déroulera simultanément dans 17 villes du pays, et pour la première fois sera étendue à six capitales africaines : Lagos (Nigeria), Libreville (Gabon), Lomé (Togo), Abidjan (Côte d'Ivoire), Freetown (Sierra Leone) et Monrovia (Liberia).

Festicoffee a pour objectifs, selon ses promoteurs, « *de promouvoir la consommation locale des cafés africains ; de mettre en exergue le savoir-faire des torréfacteurs locaux dont les produits remportent des prix nationaux et internationaux ; de faire la promotion des activités de la filière café du Cameroun* ».

Omer Gatien Malédy : « *La filière café camerounaise est actuellement l'objet de toutes les attentions* »

Le secrétaire exécutif du CICC dépeint la situation au sein de la filière et explicite les mesures prises pour sortir de l'ornière.

Investir au Cameroun : Au cours de la dernière campagne, la production du café au Cameroun a baissé de plus de 56%. Que se passe-t-il dans cette filière ?
Omer Gatien Malédy : La situation actuelle est le résultat de la conjugaison de plusieurs facteurs dont les principaux sont : les aléas climatiques récurrents, le vieillissement des planteurs et des plantations, le manque de financements, le coût élevé des produits phytosanitaires, l'enclavement des différentes zones de production et la désaffection de certains producteurs. Cependant, il faudrait reconnaître que la baisse de notre production est structurelle et tendancielle. Amorcée quelques années avant la libéralisation, elle s'est inexorablement poursuivie jusqu'à cette situation de crise que nous vivons. Heureusement, des mesures sont prises qui porteront bientôt des fruits.

IC : Que répondez-vous à ceux qui pensent que la filière café camerounaise est marginalisée par rapport au cacao, en termes de sollicitude ou d'appui des pouvoirs publics et de l'interprofession ?
OGM : Sachant que nous évoluons dans un cadre totalement libéralisé, on devrait dire, pour mieux cadrer la situation, que les Camerounais ont, actuellement, plus d'engouement pour la culture du cacao et un peu moins pour le café. La raison est simple : le cacao semble légèrement mieux rémunérateur et les producteurs, opérateurs économiques sensés, décident de leurs choix d'investissement en conséquence. Il faut retenir que la filière café camerounaise est actuellement l'objet de toutes les attentions, tant de l'interprofession que du gouvernement et des partenaires au développement. Ceci, non seulement parce que le café est la boisson la plus consommée dans le monde, et que de ce fait il représente une source indéniable de devises pour notre pays, mais aussi et surtout parce que cette filière ne se porte pas très bien. Quand vous avez un enfant malade, il accapare plus votre attention que son frère qui est bien portant.

Omer Gatien Malédy : *« Les Camerounais ont, actuellement, plus d'engouement pour la culture du cacao, qui semble légèrement mieux rémunérateur, et un peu moins pour le café. »*

IC : Visiblement, les préférences des partenaires financiers du CICC sont davantage en faveur des projets en rapport avec le développement de la filière cacao, et non café. Qu'est-ce qui peut expliquer cet état des choses ?
OGM : Permettez-moi de ne pas partager cet avis. Je voudrais répéter que la croissance que connaît le cacao est le fait de particuliers, opérateurs privés, qui investissent volontairement dans ce secteur porteur. Quant à l'intérêt que portent les partenaires financiers pour les filières, lorsqu'on fait le décompte des interventions et des intentions d'interventions pour les mois et années à venir, je puis vous affirmer que le café l'emporte largement sur le cacao. Même si l'on n'en parle pas beaucoup, de nombreux financements sont et seront mobilisés à court terme, tant par le CICC que par des partenaires au

> ***« Même si l'on n'en parle pas beaucoup, de nombreux financements sont et seront mobilisés à court terme, tant par le CICC que par des partenaires au développement à l'instar de l'Union européenne. »***

développement à l'instar de l'Union européenne.

IC : Les transformateurs de café n'accourent pas non plus au Cameroun, alors qu'on observe comme un véritable regain d'intérêt pour cet aspect dans le domaine du cacao…
OGM : Je suppose que vous voulez parler des grands groupes multinationaux. Je voudrais, sur ce point, vous inviter à être attentif aux annonces qui seront faites lors de la prochaine édition de Festicoffee, qui se tiendra du 29 au 31 mai 2014. Même en supposant que les multinationales ne viennent pas transformer localement, je veux vous faire remarquer que la torréfaction du café est un secteur dans lequel les entreprises locales excellent. A l'exception du café soluble, la demande nationale est couverte à plus de 90% par les torréfacteurs locaux. Faudrait-il, dans ce cas, aller chercher ailleurs ? Un petit tour dans les supermarchés vous révélera plus d'une vingtaine de marques locales. De mémoire, je peux vous citer Cristal Coffee, Café Aroma, Café le Lion, Café Vital, Le Bon Café, Kaffeza, Kola Coffee, Café Ghotam, Regard d'Afrique & Terre Noire… et naturellement le café UCCAO, qui sont des marques locales très appréciées des consommateurs de café, nationaux et étrangers. De plus, les transformateurs locaux n'ont rien à envier aux marques internationalement établies. Savez-vous que certaines de ces marques sont conditionnées localement sous forme de capsules pour les machines à expresso ? Et que ces cafés camerounais gagnent de nombreux concours sur le plan international ?

IC : Le CICC annonce un plan de relance de la filière doté de 900 millions FCFA sur six ans. Cela peut paraître insuffisant, pour ne pas dire peu ambitieux pour une filière qui a tant de problèmes…
OGM : L'intervention du CICC doit être considérée comme l'amorçage d'un vaste programme dont les financements sont en cours de constitution.

« La torréfaction du café est un secteur dans lequel les entreprises locales excellent. A l'exception du café soluble, la demande nationale est couverte à plus de 90% par les torréfacteurs locaux. »

IC : Le robusta constitue 95% de la production camerounaise. L'arabica serait-il inadapté aux sols camerounais ?
OGM : La spécificité de l'arabica, qui le rend sélectif, c'est que sa culture ne peut se faire qu'en altitude. Voilà pourquoi au Cameroun, on le retrouve sur les hauts plateaux du grand Ouest (Nord-Ouest et Ouest). L'arabica apprécie particulièrement les terres volcaniques, riches en minéraux, fertiles et bien drainées. Le potentiel de production du café arabica au Cameroun est supérieur à 30 000 tonnes. Nous pourrions donc faire beaucoup plus.

IC : Les grandes coopératives de producteurs sont accusées par certains experts de capter d'importants financements qui sont engloutis dans des dépenses de fonctionnement, mais très peu dans l'investissement. Etes-vous de cet avis et pensez-vous que ces structures jouent véritablement leur rôle ?
OGM : Il est très facile de porter un jugement sévère de l'extérieur. Nous devons relever qu'une grande partie de notre café provient de ces coopératives que l'on condamne parfois injustement. Je voudrais aussi retenir que le café camerounais est en crise, et que, dans le cadre d'une démarche qui s'inscrit dans la durabilité, tous les efforts devraient converger pour soutenir les organisations qui continuent, malgré les difficultés, à produire du café.

IC : De votre posture d'expert, comment voyez-vous l'avenir du café camerounais ?
OGM : Toutes les données et analyses prospectives confirment que l'avenir de l'économie caféière mondiale est plutôt prometteur. De nombreuses actions sont en cours pour redynamiser cette filière qui s'essouffle : l'élaboration et l'adoption d'un document de stratégie, la création de centres d'excellence pour la valorisation des cafés spéciaux, la conclusion en cours d'un partenariat avec le Brésil, la dynamisation du réseau qui regroupe les producteurs africains et malgaches du robusta, le démarrage du programme PURC café, l'intervention prochaine de l'Union européenne, le programme de rajeunissement des planteurs. Autant de choses concrètes, autant de raisons d'être optimiste pour le café du Cameroun.

Propos recueillis par
Brice R. Mbodiam

GESTION PUBLIQUE

La Chine, l'Inde et la Corée détiennent un portefeuille de 1200 milliards FCFA au Cameroun

Selon la Direction de la coopération du Ministère de l'économie, la Chine, l'Inde et la Corée du Sud détiennent actuellement un portefeuille estimé à 1200 milliards de francs CFA dans le pays. Ceci par le biais du financement de quinze projets parmi les plus importants du pays à l'heure actuelle. La Chine finance douze de ces quinze projets, au rang desquels se trouvent les constructions des barrages de Memvé'élé et de Mékin, du backbone national à fibre optique, du port en eaux profondes de Kribi, de l'autoroute Yaoundé-Douala, etc.

L'Inde, quant à elle, s'investit dans le domaine de l'agriculture à travers un projet de développement de la culture du riz et du maïs à Ebolowa, lequel projet est assorti de la mise en place d'une usine de montage de tracteurs dans la capitale régionale du Sud.

La Corée est présente dans les domaines de l'éducation et de la santé. Notamment par le biais d'un projet de construction de quatre centres de formation d'excellence pilotés par le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, et la construction d'un centre des urgences médicales à Yaoundé.

Le Cameroun veut créer un Fonds d'appui aux entreprises innovantes

Le ministre camerounais des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, Emmanuel Bondé, vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet ou d'un consultant devant réaliser « *une étude en vue de la création d'un Fonds d'appui aux entreprises innovantes au Cameroun* ». Les experts intéressés par cette prestation, apprend-on, ont jusqu'au 14 mars 2014 pour faire parvenir leurs dossiers de soumission. L'étude en question, souligne l'appel à manifestation d'intérêt publié par le ministre Bondé, consiste à « *élaborer un état des lieux du système de financement de l'investissement au Cameroun, à faire une recherche bibliographique sur le fonctionnement des fonds de même nature à travers le monde, à identifier les sources de financement du fonds, à proposer un statut juridique du fonds, à proposer les mécanismes de financement du fonds…* »

Le chef de l'Etat camerounais annonce la création de 250 000 emplois en 2014

Dans son allocution à la jeunesse camerounaise le 10 février 2014, le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a annoncé la création « *de 250 000 emplois nouveaux* » en 2014. Selon le président Biya, « *cette vision des choses procède d'une analyse raisonnable de la situation de notre économie. Celle-ci devrait progresser dans les prochains mois au rythme d'environ 5%* ». En comparaison avec l'année 2013, ce sont environ 24 000 emplois supplémentaires qui seront créés cette année, si l'on s'en tient aux statistiques révélées par le chef de l'Etat. En effet, a-t-il précisé, « *pour 2013, les prévisions de création d'emplois étaient de l'ordre de 200 000. Les créations effectives ont été supérieures de 12% environ et ont atteint un chiffre proche de 225 000. Les entreprises privées des différents secteurs d'activité, à elles seules, ont créé 165 000 emplois. Pour sa part, l'administration, à travers ses divers démembrements, en a créés 60 000.* »

Le Cameroun accorde une attention particulière à ses investisseurs suisses

Le Cameroun a mis en place un comité de suivi au service de l'ensemble des contacts d'affaires qui ont été établis lors du 9ème forum EMA Invest en octobre 2013 à Genève. Ce comité, présidé par Léonard Henri Bindzi, ambassadeur du Cameroun en Suisse, aidera les investisseurs à faire avancer leurs dossiers, à obtenir toutes les informations utiles ou à organiser leurs déplacements au Cameroun.

En rappel, le 9ème forum EMA Invest, organisé en partenariat avec le Financial Times, s'était ouvert par une présentation très convaincante de la banque Julius Bär, première banque privée de Suisse, sur les perspectives économiques de l'Afrique. Parmi les projets évoqués à cette occasion, on retiendra celui d'Addax & Oryx Group, dont le président Jean-Claude Gandur a annoncé publiquement son souhait de reproduire au Cameroun l'investissement qu'il a réalisé avec succès en Sierra Leone et dont la qualité a été distinguée par l'Onu. Ce projet de biocarburant vise une production de 100 000 tonnes d'éthanol et a été mis en place selon des critères durables et socialement responsables très exigeants. Il représente 267 millions d'euros et s'étend sur 14 300 hectares.

Arborescence Capital s'est également engagé à développer au Cameroun un projet de 50 MW en solaire et 50 MW en éolien. D'autres contacts ont été pris pour connecter le secteur camerounais de la microfinance aux fonds d'investissement suisses spécialisés tels que Symbiotics. Ou encore avec Swiss Mining Resources pour développer le secteur minier camerounais. A noter également deux projets de hautes technologies qui sont en cours d'implantation au Cameroun. Un projet de l'UCLA, la prestigieuse université de Californie, qui prévoit de bâtir au Cameroun un campus et un centre de recherche baptisé « Center for Integrative Development », qui travaillera en connexion permanente avec la Californie sur les nouvelles technologies. Dans le même esprit, l'Institut Polytechnique de Lausanne (EPFL) envisage de créer à Yaoundé un incubateur de start-up spécialisées dans les énergies, appliquées notamment au secteur de la santé. Pour tout contact avec le comité de suivi : comitedesuivi@emainvest.com.

Le Cameroun évalue à 2500 milliards FCFA le prix de l'adaptation de son économie aux APE

Le plan d'adaptation et de modernisation de l'économie camerounaise face à la mondialisation, marqué surtout par l'entrée en vigueur prochaine des accords de partenariat économique d'étape signés avec l'Union européenne (UE) en 2009, nécessite la mobilisation de financements d'un montant total de 2500 milliards de francs CFA, selon une étude du Ministère de l'économie. Cette somme, qui devra être mobilisée à 80% par le Trésor public camerounais, contre 20% pour les partenaires au développement, permettra, concrètement, de remettre à niveau les entreprises, d'accroître leurs capacités de production et d'exportation. Il sera également question d'améliorer les normes des produits camerounais afin de les arrimer aux exigences internationales, mais surtout de lancer des réformes fiscalo-douanières adaptées aux APE.

AGRICULTURE

Mars est déclaré « mois du riz » au Cameroun pour promouvoir la consommation locale

Le Ministère camerounais du commerce institue, à partir de cette année 2014, un concept dénommé « les mois du produit », qui consiste en la promotion d'une filière de production locale chaque mois de l'année. Le coup d'envoi de cette initiative, apprend-on, sera donné en ce mois de mars 2014 déclaré « le mois du riz ». En prélude à ce « mois du riz », le Ministère du commerce a organisé en février dernier à Maroua (région de l'Extrême-Nord) et à Yaoundé (région du Centre) une campagne de vente promotionnelle du « riz *made in Cameroon* », cultivé dans la localité de Maga (Extrême-Nord) par la Société d'expansion et de modernisation de la riziculture de Yagoua (Semry). Au cours du « mois du riz », en plus du riz de la Semry qui sera mis en vente, les consommateurs pourront également se procurer du riz produit à Ndop, dans la région du Nord-Ouest du Cameroun. En effet, bien qu'environ 100 000 tonnes de riz soient annuellement produites dans le pays, le riz made in Cameroon est rarement visible sur les étals des marchés et supermarchés. A l'origine de cette situation, explique-t-on au Ministère du commerce, l'éloignement des zones de production des centres urbains, ce qui induit une augmentation des coûts et rend les prix du riz local très peu compétitifs par rapport à ceux du riz importé.

Mais, par-dessus tout, la principale cause de l'absence du riz local dans les marchés du Cameroun est la conséquence de l'absence d'unités de décorticage dans le pays. Ce qui fait que la Semry, qui revendique entre 70 et 80% de la production locale, est par exemple obligée d'exporter presque toute sa production sous forme de « paddy » vers le Nigeria. D'ailleurs, confesse le directeur général de la Semry, Marc Samatana, les 10 tonnes de riz produites à Maga et récemment mises en vente dans la capitale camerounaise proviennent de « *petites décortiqueuses qui transforment 800 kg de riz par heure* ». Pour mémoire, la demande nationale en riz est officiellement estimée à 300 000 tonnes, pour une offre locale d'à peine 100 000 tonnes.

La Semry acquerra deux unités pour transformer 20 tonnes de riz paddy par heure

Marc Samatana, le directeur général de la Semry, annonce que l'entreprise qu'il dirige va bientôt acquérir deux unités de transformation de riz paddy d'une capacité de 10 tonnes par heure chacune. Cette acquisition permettra, explique-t-il, d'accroître considérablement les capacités de transformation de cette entreprise agro-industrielle qui revendique une production annuelle oscillant entre 70 et 80 000 tonnes. En effet, à cause du manque d'unités de transformation, presque 90% de la production du fleuron de l'agro-industrie dans la partie septentrionale du Cameroun est généralement exportée sous la forme de riz paddy (non décortiqué).

En 2013, le Cameroun n'a pas filé du très bon coton sur le marché chinois

En 2013, selon les statistiques révélées par *Commodafrica*, le Cameroun a exporté vers la Chine 66 000 tonnes de coton, soit une baisse des exportations de 7,3% par rapport à l'année 2012. Ces exportations représentent cependant près de 32% de la production nationale camerounaise, la Société de développement du Coton (Sodecoton) ayant déclaré une production globale de 210 000 tonnes au cours de la dernière campagne. Mais malgré ce recul de ses exportations de coton vers la Chine, le Cameroun demeure le 2ème fournisseur de ce produit à l'empire du Milieu, derrière le Burkina-Faso, qui a également vu ses exportations vers la Chine baisser de 2,4% en 2013 pour se situer à 95 000 tonnes.

Le Burkina-Faso et le Cameroun sont cependant mieux lotis au hit-parade des fournisseurs de coton à la Chine, puisque des pays tels que le Mali (-50%), le Bénin (-25%), la Zambie (-37%) et l'Egypte (-26%) ont vu leurs exportations de coton vers la Chine baisser de manière drastique en 2013. En rappel, la Chine représente environ 60% du marché mondial du coton.

Les exportations du cacao camerounais vers la Chine en hausse de 113% en 2013

Selon *Commodafrica*, en 2013 le Cameroun a exporté vers la Chine 2605 tonnes de cacao, en hausse de 113% par rapport au volume exporté vers le même pays en 2012. Le Cameroun a ainsi fourni à la Chine, l'année dernière, environ 5,3% de ses importations de cacao, estimées à 48 943 tonnes, soit une augmentation de 45% par rapport à la campagne cacaoyère précédente. Ces importations provenaient principalement du Ghana (22 000 tonnes, +89% par rapport à 2012), de l'Indonésie (8953 tonnes, +32%), de la Côte d'Ivoire (7331 tonnes, +89%) et du Cameroun.

Au regard de ces statistiques, la Chine demeure un petit client pour le cacao camerounais, loin derrière les Pays-Bas, destination de plus de 70% de la production cacaoyère camerounaise, selon les statistiques officielles. Pour mémoire, 230 000 tonnes de cacao ont été produites au Cameroun lors de la campagne 2012-2013.

500 hectares déjà aménagés pour les palmeraies de PAMOL dans la péninsule de Bakassi

La société Pamol, spécialisée dans la production de l'huile de palme, annonce qu'elle a déjà aménagé une superficie de 500 hectares pour l'extension de ses plantations dans la péninsule de Bakassi, dans la région du Sud-Ouest du Cameroun. Ce programme d'extension, qui participe de la logique gouvernementale d'occupation de la péninsule de Bakassi, que le Nigeria à disputé au Cameroun pendant des années, est partie intégrante, apprend-on, d'un « contrat-plan » signé entre l'Etat du Cameroun et Pamol qui vise à réhabiliter cette entreprise agro-industrielle.

Ce « contrat-plan », d'un montant total de 14,3 milliards de francs CFA, confie-t-on chez Pamol, intègre la construction d'une savonnerie, l'achat de fertilisants, le rajeunissement des plantations existantes et la création de nouvelles plantations.

FINANCE

La première bourse des matières premières agricoles de l'Afrique francophone en gestation au Cameroun

Le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, et le directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (ICCO), Jean-Marc Anga, ont procédé le 17 février 2014 à Yaoundé à la signature d'un protocole d'accord pour le financement d'une étude de faisabilité en vue de la création d'une bourse des matières premières agricoles au Cameroun.

L'étude a été confiée au cabinet Eleni LLC, qui a déjà mis en place la bourse des matières premières d'Addis-Abeba, en Ethiopie, présentée comme la « *référence en la matière* », selon le ministre camerounais du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana.

Selon l'accord conclu entre l'ICCO et le gouvernement camerounais, ce projet, qui est une « *grande première en Afrique francophone* », selon le ministre Mbarga Atangana, coûtera 50 millions de francs CFA pour une durée de six mois. L'étude a été confiée au cabinet Eleni LLC, qui a déjà mis en place la bourse des matières premières d'Addis-Abeba, en Ethiopie, présentée comme la « *référence en la matière* », selon le ministre camerounais du Commerce, avec des « *transactions qui ont couvert 608 000 tonnes en 2011-2012, et un montant des transactions passé de 12 milliards en 2008 à 750 milliards de francs CFA en 2011* ». La Cameroon Commodities Exchange, dont l'étude de faisabilité vient d'être lancée, permettra de « *moderniser la commercialisation des matières premières agricoles à travers la transparence du marché et du prix, ainsi que la réduction des coûts des transactions* », toutes choses concourant à une amélioration substantielle des revenus des producteurs.

DES CONTRAINTES À LEVER PRIORITAIREMENT

En effet, a rappelé Jean-Marc Anga, les systèmes de commercialisation des matières premières dans les quatre premiers pays africains producteurs de cacao (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun), par exemple, sont « *inefficaces et caractérisés par la vente individuelle des fèves, pratique qui expose les producteurs à la merci des acheteurs sans foi ni loi. La création d'une bourse des matières premières est la voie royale pour lever ces contraintes.* » C'est fort de cela que le directeur exécutif de l'ICCO a souhaité que la bourse des matières premières du Cameroun, qui est un « *accomplissement de la vision stratégique du gouvernement camerounais* », soit opérationnelle « *dans un an* ». Mais pour ce faire, il va d'abord falloir lever de nombreuses contraintes, à la fois institutionnelles et infrastructurelles. En effet, a indiqué le directeur des opérations du cabinet Eleni LLC le 14 février 2014 à Yaoundé, la création d'une bourse des matières premières est fortement tributaire de l'amélioration des infrastructures routières des zones de production, des systèmes de communication électronique, des systèmes de payement, de l'approvisionnement en énergie électrique, sans compter l'augmentation significative de la production et la qualité des produits.

A Yaoundé, le cabinet Eleni LLC a révélé avoir récemment bouclé l'étude de faisabilité de la future bourse des matières premières du Ghana, qui viendra prochainement s'ajouter à celles en gestation dans des pays tels que la Zambie, le Kenya ou encore le Rwanda.

Brice R. Mbodiam

Le Gabonais Ogar intéressé par le rachat de 35% du capital de Chanas Assurances

Ogar, le leader du marché de l'assurance au Gabon, vient de faire une offre pour l'acquisition des parts de Mme Jacqueline Cassalegno dans le capital de la compagnie d'assurances camerounaise Chanas, qui en 2012 était encore le leader du marché camerounais avec 25% des parts. L'assureur gabonais serait disposé à mettre sur la table la somme de 1,6 million d'euros, soit un peu plus d'un milliard de francs CFA, pour acquérir les 35% du capital de Chanas détenus par l'ancienne toute puissante PDG de Chanas Assurances, qui est presque tombée en disgrâce en septembre 2013 à l'issue d'un long bras de fer avec les administrateurs et autres actionnaires de la compagnie. Cependant, apprend-on de bonne source, il sera difficile pour Ogar de réaliser l'affaire, dans la mesure où, non seulement les parts du capital de Mme Cassalegno sont mises « sous séquestre », mais aussi parce que des actionnaires de poids de Chanas Assurances tels que la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) ne regardent pas d'un œil intéressé la proposition gabonaise.

En rappel, c'est le 13 septembre 2013, au cours d'un conseil d'administration de crise, que Mme Cassalegno a perdu, contre son gré, sa casquette de PDG de Chanas, avec la nomination d'Henri Ewélé au poste de DG. Les administrateurs de la compagnie, après plusieurs mois de tractations, réussissaient ainsi à implémenter une recommandation du Conseil interafricain des marchés d'assurances (CIMA), le gendarme de l'assurance en Afrique centrale et de l'Ouest, dont la PDG ne voulait pas entendre parler.

Depuis son éviction du poste de PDG, Mme Cassalegno, qui avait boudé la cérémonie d'installation du nouveau DG déjà suspendu par ses soins au moment de sa désignation, se fait jusqu'ici discrète. Mais des sources très au fait du dossier redoutent qu'elle soit en train de se préparer pour mieux revenir aux affaires, directement ou indirectement. L'opération que tente Ogar pourrait bien s'inscrire dans cette logique.

84 établissements de microfinance « illégaux » sommés de cesser leurs activités

Au terme de contrôles effectués sur le terrain par ses collaborateurs, le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, a récemment rendue publique une liste de 84 établissements de microfinance ne disposant pas de l'agrément requis pour l'exercice de cette activité, selon la réglementation en vigueur au Cameroun. En « *déclinant toute responsabilité pour tous les préjudices et autres conséquences que pourraient subir les clients de ces structures* », le ministre Ousmane Mey enjoint « *les promoteurs de ces différentes structures de procéder sans délai à leur fermeture. Faute de quoi il se réserve le droit de prendre à leur encontre toutes les sanctions prévues par la réglementation en vigueur.* »

Officiellement, le Cameroun compte environ 500 établissements de microfinance agréés par le Ministère des finances. Leur installation jusque dans les zones rurales a contribué, ces dernières années, à faciliter l'accès des populations rurales aux services bancaires.

Protais Ayangma : trop de « *comportements déviants* » dans le secteur des assurances au Cameroun

« Les compagnies d'assurances camerounaises n'ont pas la culture du contrôle. »

Dans une interview accordée à l'agence Ecofin, Protais Ayangma, administrateur directeur général de la compagnie d'assurances Colina et président sortant de la Fanaf (Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines), révèle que « *sur la quarantaine de retraits d'agrément prononcés par la Cima, environ un tiers concerne le Cameroun* ».

Selon cet assureur camerounais, l'avalanche de sanctions prononcées à l'encontre des assureurs de son pays dans un espace Cima (Conseil interafricain des marchés d'assurances) qui compte pourtant quatorze marchés tient principalement de ce que « *les compagnies camerounaises n'ont pas la culture du contrôle. L'inexistence d'un véritable contrôle a développé des comportements déviants. Enfin, l'environnement permissif du Cameroun, notamment la corruption, n'arrange pas les choses.* » Cependant, si le retrait d'agrément, sanction suprême infligée par le gendarme du secteur des assurances en Afrique centrale et de l'Ouest, est le plus connu, d'autres sanctions pécuniaires et dissuasives sont généralement prononcées par la Cima à travers sa Commission régionale de contrôle des assurances (CRCA). Ici encore, le Cameroun tient généralement le haut du pavé, apprend-on de sources internes à la Cima.

CHANAS, SAMARITAN, SAMIRIS, ALPHA…

A titre d'exemple, lors de la réunion du CRCA tenue du 23 au 27 avril 2012 à Lomé, au Togo, les assureurs camerounais ont reçu plus de 50% des sanctions infligées par cette instance de contrôle. C'est ainsi que, en dehors du retrait de l'agrément de Samiris, l'ensemble du conseil d'administration de Chanas Assurances, constitué de cadors tels qu'Adolphe Moudiki (DG SNH) et André Siaka (alors DG des Brasseries du Cameroun), avait reçu un avertissement pour « *insuffisances observées dans la gestion administrative, technique, comptable et financière de l'entreprise* ». Dans le même temps, la compagnie AGC du milliardaire Kadji de Fosso avait été placée « *sous surveillance permanente de la Division des assurances du Ministère des finances* », tandis qu'un dirigeant de la société Alpha Assurances était blâmé pour avoir « *indûment perçu certains fonds de l'entreprise* ». La CRCA avait également enjoint les actionnaires de Samaritan Insurance qui avaient mis la main dans la caisse de la compagnie de restituer lesdits fonds.

Bref, apprend-on d'une source interne à la CRCA, au Cameroun, les compagnies d'assurances s'illustrent par la mauvaise gouvernance, des charges trop élevées, la surévaluation des actifs immobiliers dans les bilans, le non-paiement des sinistres, la confection de faux documents notariés. Tout ceci entretenu, souligne notre source, par des « *contrôles complaisants* » des agents du Ministère des finances.

Au Cameroun, les compagnies d'assurances s'illustrent par la mauvaise gouvernance, des charges trop élevées, la surévaluation des actifs immobiliers dans les bilans, le non-paiement des sinistres, la confection de faux documents notariés, confie une source interne à la CRCA.

BRM

TELECOM

MTN Cameroon prêt à investir 600 milliards FCFA, si…

L'opérateur téléphonique MTN Cameroon a annoncé le 13 février 2014 qu'il ambitionne d'investir 600 milliards de francs CFA pour les trois prochaines années, afin de développer son réseau, et surtout d'offrir des services tels que le data, le cloud et l'internet aux populations. A une condition.

Ces différents services, en effet, avec l'évolution et l'émergence des téléphones intelligents (smartphones), prennent le dessus sur les simples services d'appels téléphoniques. MTN Cameroon estime alors que cette transition nécessite d'importantes ressources financières qu'elle est prête à investir. Mais cette ambition est conditionnée par la délivrance d'une licence 3G à l'opérateur par l'Etat. La filiale du groupe sud-africain dit rencontrer des obstacles pour le développement et la modernisation de son réseau et de ses services. Parmi ces obstacles, la réticence du gouvernement à lui délivrer une licence 3G. « *Depuis plusieurs années, nous avons sollicité la 3G auprès du gouvernement, mais nous ne l'avons toujours pas* », a déclaré Karl Toriola, le DG de MTN Cameroon, aux médias le 13 février 2014 à Douala. En effet, l'exclusivité de cette technologie révolutionnaire est jusqu'ici l'apanage du 3ème opérateur, le Vietnamien Viettel, encore absent du marché. L'on se souvient que cet opérateur avait déboursé 20 milliards de francs CFA en décembre 2012 pour s'offrir ce sésame.

MTN Cameroon a payé 600 milliards de taxes et d'impôts au Cameroun en quatorze ans.

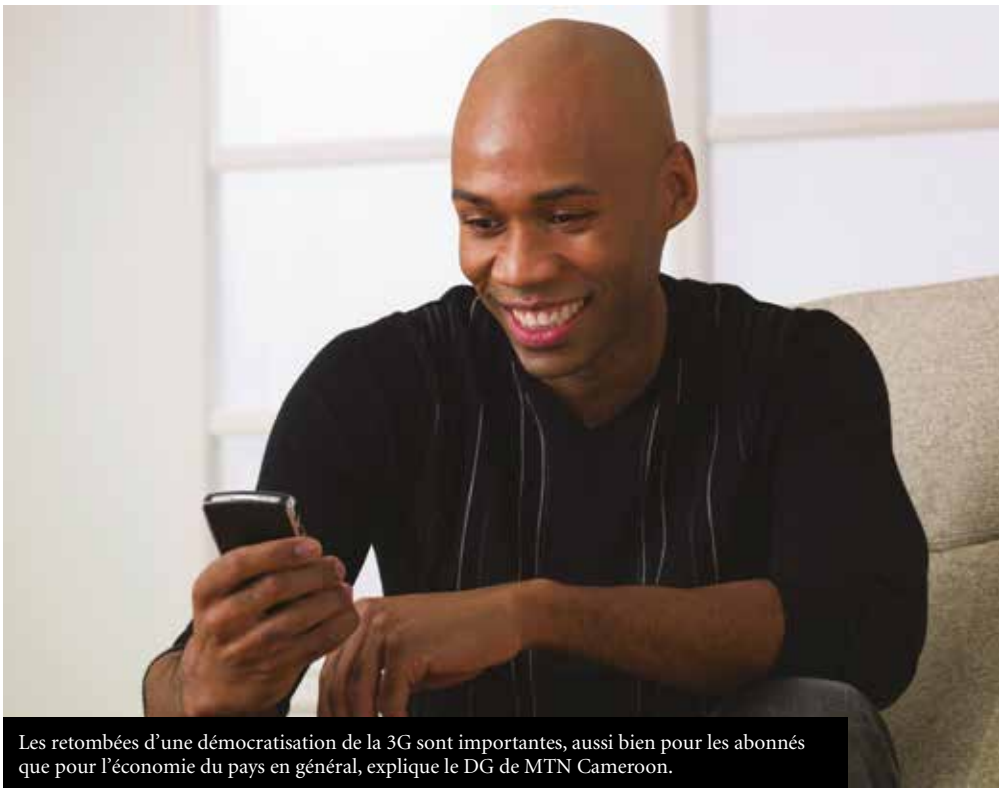

Les retombées d'une démocratisation de la 3G sont importantes, aussi bien pour les abonnés que pour l'économie du pays en général, explique le DG de MTN Cameroon.

Pourtant, explique le DG de MTN Cameroon, les retombées d'une démocratisation de la 3G sont importantes, aussi bien pour les abonnés que pour l'économie du pays en général. « *Généralement, lorsque vous révolutionnez l'utilisation des TIC dans un pays, cela augmente le taux de croissance de 2 à 3%. Plus encore, cela augmente la compétitivité et la productivité des entreprises locales et des acteurs de l'économie. Si vous allez dans les pays qui ont généralisé l'accès à la 3G, vous y constaterez par exemple un développement fulgurant de l'e-commerce. Ne parlons pas de l'Afrique du Sud, mais de pays semblables au nôtre. Dans ces pays, vous pouvez par exemple, à travers une application, rechercher un taxi en ville, sélectionner un taxi, appeler son propriétaire, repérer son numéro d'immatriculation, contrôler son itinéraire en ville, tout cela sans bouger* », explique Karl Toriola. Le leader de la téléphonie mobile soutient que MTN Cameroon est l'entreprise du pays qui verse le plus de taxes et d'impôts à l'Etat, avec 600 milliards de taxes et d'impôts payés au Cameroun en quatorze ans. Selon l'Agence de régulation des télécommunications (ART), la filiale camerounaise du Sud-Africain MTN compte à ce jour un peu plus de huit millions d'abonnés, dont un million acquis au cours de l'année 2013. L'entreprise emploie 1000 personnes, dont 40% sont des femmes.

B-O.D.

Le Cameroun prépare la mise en place de points d'échange Internet

Le ministre camerounais des Postes et des Télécoms, Jean-Pierre Biyiti bi Essam, a récemment convié à Yaoundé, la capitale du pays, les ingénieurs et fournisseurs d'accès Internet à un atelier intitulé « *Les aspects techniques relatifs à la mise en place des points d'échange Internet au Cameroun* ». Il est question, à travers la mise en place de ces infrastructures, de réduire les coûts des communications via Internet, et surtout de se départir de la dépendance des réseaux étrangers. Car, apprend-on, actuellement, pour envoyer un document sur Internet à un correspondant qui se trouve aussi au Cameroun, les informations transitent d'abord par des réseaux à l'étranger. « *Il s'agit pour le Cameroun d'avoir des points d'échange sur son territoire. Parce que ce qui se passe aujourd'hui avec Internet est semblable à ce qui se passe dans le domaine du transport ordinaire. Si pour aller de Yaoundé à Addis-Abeba vous devez passer par Paris, cela coûte beaucoup plus cher que si on y allait directement* », a expliqué le ministre Biyiti bi Essam au cours de la rencontre de Yaoundé.

Ce transit obligatoire vers des réseaux étrangers, selon une étude réalisée en 2003 par les structures des télécommunications, « *coûte très cher à l'Afrique, soit 600 millions de dollars (environ 300 milliards de francs CFA)* » chaque année.

L'ART met en garde les opérateurs de téléphonie qui limitent les transferts de crédits entre consommateurs

L'Agence de régulation des télécommunications (ART), dirigée par Jean-Louis Beh Mengue, a rendu public en février un communiqué enjoignant les opérateurs de téléphonie mobile de suspendre la limitation des transferts de crédits de communication entre consommateurs. « *Il nous a été donné de constater que depuis quelques semaines, certains opérateurs de téléphonie imposent à leurs abonnés une limitation de transfert de crédits d'un consommateur à un autre* », fait remarquer le gendarme du secteur des télécoms au Cameroun. Au regard de ce constat, l'ART « *porte à la connaissance des consommateurs que la loi du 6 mai 2011 portant protection des consommateurs au Cameroun dispose en son article 5 que sont nulles les clauses contractuelles qui impliquent la perte des droits et libertés garantis au consommateur ou en limitent l'exercice* ».

Ce que l'Agence de régulation des télécoms qualifie de « pratique abusive » a été notamment observé chez l'opérateur Orange Cameroun, dont les abonnés ne pouvaient plus effectuer des transferts de crédits de plus de 500 FCFA. Alors que chez MTN Cameroon, « *le transfert est toujours illimité* », affirme un vendeur de crédits de communication à Yaoundé. Chez Orange, on explique cette décision de restreindre les transferts de crédits entre consommateurs par le dessein de booster l'activité des vendeurs de crédits de communication, qui disposent de puces commerciales plus appropriées pour ces opérations. Une posture que ne partage visiblement pas le gendarme des télécoms au Cameroun.

TRANSPORT

La compétition est relancée pour la concession du terminal à conteneurs du port de Kribi

Le Ministère camerounais de l'économie a lancé en février dernier un nouvel « *appel public international à manifestation d'intérêt pour un contrat de partenariat pour l'exploitation et la maintenance du terminal conteneurs au port en eau profonde de Kribi* ». Cette nouvelle procédure pour le recrutement d'un concessionnaire intervient après l'annulation, en janvier 2014, du lot 2.1 de l'appel d'offres de 2008 relatif à la même prestation. Une annulation préjudiciable au groupe Bolloré Africa Logistics, qui était seul à avoir soumissionné à cet appel d'offres. La réouverture de la compétition pour la concession du terminal à conteneurs de ce qui sera le plus grand port du Cameroun, et probablement de toute la côte ouest-africaine, ouvre la porte à une nouvelle bataille entre Bolloré et Necotrans, devenu son éternel rival sur les ports africains.

En effet, si chez Bolloré Africa Logistics l'on confirme vouloir repartir à l'abordage pour décrocher ce contrat après l'annulation du dernier appel d'offres, le groupe Necotrans, qui n'a pas concouru en 2008, a clairement manifesté son intérêt pour la concession de ce terminal au sortir d'une audience accordée à son DG, Gregory Querel, à la présidence de la République du Cameroun en avril 2013.

Kribi promet « *le meilleur chenal sur toute la côte ouest-africaine* »

Selon un rapport du Ministère camerounais des finances sur l'évaluation des travaux de construction du complexe industrialo-portuaire de Kribi, il ressort que la « *profondeur du chenal est à 15,5 mètres, ce qui en fait le meilleur sur la côte ouest-africaine et permettra d'accueillir des navires d'un tirant d'eau de 16 mètres* ». Le rapport précise, par ailleurs, « *qu'en raison de sa position géographique et de ses caractéristiques techniques, le port en eau profonde de Kribi pourrait être le hub portuaire par excellence* » de l'Afrique centrale et de l'Ouest.

Construit par la China Harbour Engineering Company (CHEC), et majoritairement financé par Eximbank of China, le port en eau profonde de Kribi est assorti de la réalisation d'une ligne de chemin de fer de plus 300 km. Celle-ci permettra principalement d'évacuer les minerais dont l'exploitation est projetée dans la région de l'Est du pays.

CHEC s'adjuge le marché du dragage du port de Douala pour 18,7 milliards FCFA

Le marché pour la réalisation des travaux de dragage du chenal du port de Douala a été officiellement attribué à l'entreprise China Harbour Engineering Corporation (CHEC). L'entreprise chinoise, qui construit actuellement le port en eau profonde de Kribi, bat ainsi ses concurrents qu'étaient le Belge Jan de Nul, le Néerlandais Boskalis, Dredging International, ou encore l'Espagnol Assigna.

Depuis au moins un an, les travaux du dragage du chenal du port de Douala ont été suspendus par Jan de Nul, le dernier adjudicataire de ce marché, à cause, apprend-on, d'impayés d'un montant de 11 milliards de francs CFA.

ENERGIE

Socaver enfin raccordée pour fonctionner au gaz thermique de GDC

Gaz du Cameroun (GDC), filiale de la compagnie d'exploration et de production Victoria Oil & Gas, a terminé avec succès le raccordement au gaz thermique de la Société camerounaise de verrerie (Socaver), a annoncé le 4 février 2014 la maison-mère. L'usine de Socaver, filiale de la Société anonyme des brasseries du Cameroun (SABC) du groupe Castel, qui se met ainsi au régime gazier, a un potentiel de consommation de 400 000 pieds cubes de gaz par jour. Sa demande, selon nos sources, pourra culminer à 764 000 pieds cubes de gaz par jour.

La mise en service de ce raccordement qui alimentera jusqu'à six brûleurs « *représente un bon marché et augmentera la vente au niveau de Gaz du Cameroun* », a commenté le chairman Kevin Foo. Selon le pétro-gazier, les équipes des deux compagnies ont travaillé conjointement pendant plusieurs mois pour faire aboutir ce projet de passage de Socaver du régime du fuel lourd à celui du gaz thermique.

Le Cameroun a produit plus de 24 millions de barils de pétrole en 2013

Selon les statistiques de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), le Cameroun a produit 24,2 millions de barils de pétrole en 2013, dont 15,2 millions de barils revenant à l'Etat et 8,9 millions de barils pour les sociétés partenaires du Cameroun dans l'exploitation pétrolière. Cette production est de 2 millions de barils supérieure à celle de 2012, qui avait culminé à 22,6 millions de barils, dont 14,7 millions revenant à l'Etat.

Les ventes de pétrole par l'Etat camerounais en 2013, quant à elles, ont atteint un peu plus de 832 milliards de francs CFA sur une prévision budgétaire de 708 milliards (en hausse de 124 milliards), contre 785 milliards FCFA en 2012, soit une hausse de plus de 47 milliards FCFA. Sur cette enveloppe, la SNH dit avoir transféré au Trésor public, en 2013, la somme de 553 milliards de francs CFA, contre 510 milliards FCFA en 2012.

Le Chinois CWE a achevé l'étude d'impact environnemental du barrage de la Mentchum

Selon des sources internes au Ministère camerounais de l'environnement et de la protection de la nature, l'étude d'impact environnemental relative à la construction du barrage de la Menchum, dans la région du Nord-Ouest du Cameroun, est fin prête. Cette étude, réalisée par China International Water and Electric Corporation (CWE), l'entreprise chinoise qui construit actuellement le barrage réservoir de Lom Pangar, dans la région de l'Est-Cameroun, a été présentée du 3 au 8 février 2014 dans les localités impactées par ce projet énergétique. Le barrage de la Menchum aura une capacité de production de 450 MW et coûtera environ 500 milliards FCFA.

Le protocole d'entente relatif à ce projet a été signé le 29 novembre 2012 entre le gouvernement camerounais et le groupe britannique Joule Africa, qui réalisera les travaux de construction. Le projet intègre la construction d'une ligne d'évacuation d'énergie de 72 km entre la localité de Wum et la ville de Bamenda.

L'Etat camerounais transfert trois centrales thermiques de 40 MW à AES Sonel

Le gouvernement camerounais vient de transférer à AES Sonel, l'entreprise concessionnaire du service public de l'électricité, trois centrales thermiques faisant jusqu'ici partie du Programme thermique d'urgence (PTU), mis en place et géré par les pouvoirs publics. C'est ce qu'indique un communiqué rendu public le 3 février 2014 par le directeur général d'AES Sonel Jean-David Bilé. Grâce à ce transfert, les centrales de Bamenda, Mbalmayo et Ebolowa apportent, depuis le 5 février 2014, « *un supplément de 40 MW* » d'électricité dans le réseau interconnecté Sud, contribuant ainsi à « *un retour à la stabilité* » de la distribution de l'énergie électrique au Cameroun, après trois semaines de perturbations.

Le PTU regroupait quatre centrales thermiques d'une capacité totale de 100 MW, dont celle de Yaoundé-Ahala, la plus grande avec une capacité de production de 60 MW, qui n'a pas été transférée à AES Sonel, selon nos sources. Elle continuera donc à être gérée par l'entreprise britannique Aggreko. Le transfert de ces centrales à AES Sonel apporte une solution définitive à la gestion de ces infrastructures, qui ont été au centre d'une guéguerre entre le Ministère de l'énergie, AES Sonel et Electricity Development Corporation (EDC) en janvier 2013. Les trois entités se rejetaient la responsabilité du payement des factures de carburant d'un montant de plus de 5 milliards de francs CFA accumulées pendant des mois.

La centrale hydroélectrique de Natchigal sera opérationnelle en 2019

Selon le ministre camerounais de l'Energie et de l'Eau, la centrale de Natchigal, dans la région du Centre du Cameroun, sera opérationnelle en 2019. Le ministre Basile Atangana Kouna a fait cette projection le 31 janvier 2014 à Yaoundé en recevant une délégation de responsables d'Electricité de France (EDF), de Rio Tinto Alcan et de la Société financière internationale (SFI). Ces institutions, toutes parties prenantes au projet de construction de cette infrastructure énergétique, apprend-on, étaient venues présenter au gouvernement camerounais l'état d'avancement du projet, mais aussi porter à la connaissance de la partie camerounaise leurs inquiétudes sur ce qui pourrait constituer les points de blocage dudit projet. Il s'agit, a-t-on appris, de savoir à qui va incomber la gestion de la centrale une fois construite, mais surtout de s'assurer que l'énergie produite à partir de cette centrale sera à la fois transportée et commercialisée.

Des inquiétudes que le ministre Atangana Kouna a dissipées. Il a précisé à ses interlocuteurs que des négociations sont en cours pour que le repreneur des actifs d'AES achète une partie de l'énergie de la centrale de Natchigal.

Par ailleurs, le gouvernement créera une entreprise de transport de l'énergie, tandis que la gestion de la future centrale incombera à Electricity Development Corporation (EDC), le bras séculier de l'Etat camerounais dans le secteur de l'énergie. Natchigal aura une capacité de production de 400 MW et coûtera 400 milliards de francs CFA.

MINES

IMIC achèvera les études de faisabilité du gisement de fer de Nkout au 3ème trimestre 2014

La compagnie International Mining & Infrastructure Corporation Plc (IMIC) a démarré les travaux de l'étude préliminaire de faisabilité (PFS) pour le développement du gisement de fer de Nkout au Cameroun. Selon cette junior minière de droit britannique, les études devront s'achever au troisième trimestre de cette année 2014. Ces travaux font suite à l'acquisition de la compagnie Afferro Mining Inc par IMIC, un grand acteur de l'exploration du minerai de fer en Afrique listée sur AIM. Ces travaux sont également consécutifs à la signature des accords définitifs avec les partenaires stratégiques d'IMIC pour le développement des infrastructures associées au projet d'exploitation du fer de Nkout, pour lesquelles la compagnie China Railway Eryuan Engineering Group aura le marché des travaux d'ingénierie, de fourniture et de construction. « *L'étude préliminaire de faisabilité nous aidera à déterminer le modèle économique suivant lequel le gisement sera développé* », a commenté Ousmane Kane, CEO d'IMIC.

Situé à 26 km de la ville de Djoum, dans la région du Sud-Cameroun, le gisement de fer de Nkout est non seulement le plus grand du pays, mais aussi le plus vaste que détient aujourd'hui IMIC. Son évaluation économique préliminaire, conduite auparavant par Afferro Mining, donne des options de plusieurs années de production incluant 35 millions de tonnes par an.

La hausse de la production pétrolière en 2014 n'impactera pas les recettes de l'Etat camerounais

« *Pour l'exercice 2014, la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) a annoncé une hausse de la production de 23,7%, qui devrait entraîner une augmentation comparable de la redevance pétrolière. (…) Mais, en même temps, la SNH a prévu une hausse des coûts telle que la redevance n'augmente que de 0,5%.* » Tel est l'extrait d'un document produit par la Direction des affaires économiques (DAE) du Ministère des finances (Minfi) à l'occasion de la récente conférence des services centraux et extérieurs de ce département ministériel.

En clair, le Trésor public camerounais n'engrangera pas plus de recettes pétrolières cette année, bien que la production soit projetée à la hausse, grâce notamment à l'entrée en activité, depuis novembre 2013, du champ pétrolier de Mvia, situé en onshore dans le bassin Douala-Kribi-Campo. A l'origine de cette situation, précise le document susmentionné, les investissements supplémentaires qui relèvent des « *choix* » de la SNH, que dirige Adolphe Moudiki, et qui devront être réalisés cette année en plus des coûts de production. En rappel, selon la Loi de finances 2014 de la République du Cameroun, les recettes pétrolières attendues cette année sont de 718 milliards de francs CFA, soit le même montant que celui de l'exercice budgétaire précédent.

INDUSTRIE

Le patronat camerounais sollicite 10 hectares de terrains en Côte d'Ivoire pour y installer des entreprises

Au cours de la 4ème édition du forum Investir en Côte d'Ivoire, à Abidjan, le président du Groupement interpatronal du Cameroun (Gicam), André Fotso, a sollicité des autorités ivoiriennes la mise à disposition de 10 hectares de terrains afin de faciliter l'installation des opérateurs économiques camerounais désireux d'investir dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. La requête de ce responsable du patronat camerounais, selon une note d'information publiée par le Gicam au sortir de l'expédition ivoirienne, tient d'au moins deux constats : la nouvelle dynamique de ce pays, qui approche un taux de croissance de 10%, et la situation de la Côte d'Ivoire qui est la locomotive de marchés régionaux d'environ 300 millions de consommateurs.

En marge du forum, le Gicam et le patronat ivoirien, que préside Jean Kacou Diagou, ont décidé d'œuvrer pour la constitution de consortiums ivoiro-camerounais, afin d'aller à la conquête des marchés publics dans les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest. Une ambition qui devrait renforcer la coopération économique entre la Côte d'Ivoire et le Cameroun. Officiellement, les échanges commerciaux entre les deux pays ont culminé à 33 milliards de francs CFA en 2012, contre 10,7 milliards FCFA en 2011, a-t-on appris au cours de la semaine ivoirienne au Cameroun en octobre 2013.

En prélude à cette manifestation promotionnelle, l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Cameroun avait révélé que les Chocolateries du Cameroun envisagent de s'installer en Côte d'Ivoire. De ce point de vue, la filiale camerounaise de Tiger Brands pourrait être la première à bénéficier des 10 hectares de terrains sollicités auprès des autorités ivoirienne par le Gicam.

Le Marocain CIMAF met fin au monopole de Lafarge sur le marché du ciment au Cameroun

Dans la ville de Yaoundé, de grands panneaux publicitaires recommandent aux consommateurs camerounais de découvrir « *maintenant le ciment CPJ35 de Cimaf* » (Ciments de l'Afrique), la filiale camerounaise du groupe cimentier marocain Addoha. Un tour dans les quincailleries de la capitale permet en effet de remarquer, sur certains étals, la présence de nouveaux sacs de ciments, sortis tout droit de la zone industrielle de Bonabéri, à Douala, où le groupe Addoha a choisi d'implanter son usine camerounaise d'une capacité de production initiale de 500 000 tonnes de ciment par an.

Le prix du CPJ35 de Cimaf, qui est disponible depuis le début du mois de février 2014, selon les quincaillers, est de 4500 FCFA. Une petite déception pour les consommateurs, qui espéraient une baisse des prix grâce à la concurrence, puisque ce prix n'est pas différent du CPJ35 des Cimenteries du Cameroun (Cimencam). Au demeurant, avec l'arrivée des premiers sacs de Cimaf sur le marché, Cimencam, la filiale du groupe Lafarge, voit ainsi son monopole sur le marché camerounais du ciment s'achever officiellement, après 48 ans d'un règne sans partage.

leader du mois

Elung Paul Ché désigné au poste de PCA de la Banque Camerounaise des PME

Promu au poste de directeur général de la Caisse de stabilisation des prix des hydrocarbures (CSPH) depuis mai 2013, Elung Paul Ché a par ailleurs été désigné au poste de président du conseil d'administration (PCA) de la Banque Camerounaise des PME (BC PME). C'était le 31 janvier 2014 à Yaoundé, au terme d'une assemblée générale mixte de cette banque publique en création.

Ancien directeur général du Trésor au Ministère des finances et toujours administrateur à la Douala Stock Exchange (DSX), la Bourse des valeurs mobilières du Cameroun, Elung Paul Ché est annoncé à la tête du conseil d'administration de la BC PME depuis la fin de l'assemblée générale de cette banque tenue à Yaoundé, la capitale camerounaise, en mars 2013. C'est ce dernier qui avait d'ailleurs présidé le conseil d'administration de la banque qui avait lieu le même jour dans les locaux du Ministère des finances, en marge de l'AG susmentionnée. C'est que, apprend-on de sources proches du dossier de création de la Banque Camerounaise des PME, Elung Paul Ché est jusqu'ici le seul à avoir reçu l'agrément de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) pour occuper ce poste. Malgré cela, sa désignation par l'AG mixte du 31 janvier 2014 devra encore être confirmée par un décret du président de la République, selon les usages en vigueur au Cameroun en matière de désignation des dirigeants des organes sociaux (conseil d'administration et direction générale) des entreprises publiques et parapubliques.

Elung Paul Ché est jusqu'ici le seul à avoir reçu l'agrément de la Commission bancaire de l'Afrique centrale pour occuper le poste de président du conseil d'administration de la BC PME.

La BC PME ambitionne de lever les obstacles à l'accès aux financements qui se dressent sur le chemin des PME locales, unanimement reconnues par les experts comme étant les principaux moteurs de la croissance économique.

Dotée d'un capital de 10 milliards de francs CFA entièrement libéré par l'Etat camerounais, la BC PME ambitionne de lever les obstacles à l'accès aux financements qui se dressent sur le chemin des PME locales. L'objectif étant de booster le développement de ces structures, unanimement reconnues par les experts comme étant les principaux moteurs de la croissance économique. La création de cette Banque Camerounaise des PME, ainsi que de la Banque de l'Agriculture, avait été annoncée par le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, au cours du comice agropastoral d'Ebolowa, capitale régionale du Sud en 2011.

Début décembre 2013, à l'occasion du forum PmExchange à Douala, le ministre camerounais des PME, Laurent Serge Etoundi Ngoa, avait annoncé « *avec soulagement que la banque des PME sera opérationnelle dès le début de l'année 2014. La BEAC (Banque des Etats de l'Afrique centrale), à travers la Cobac, a examiné tous les dossiers techniques, l'accord d'agrément a été octroyé, le premier conseil d'administration qui devrait aboutir à l'officialisation de la nomination des dirigeants par le président de la République s'est déjà tenu et a fait ses propositions. Et il y a exactement six jours, nous avons reçu l'accord de l'attribution d'un siège que le ministre est allé visiter. Ce n'est donc plus qu'une question de semaines.* »

BRM

Faites vous-même l'actualité

www.agenceecofin.com/com

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID